

Appel à projets 2024 – ADEME / Région Grand Est

**MOBILISATION DE L'ENSEMBLE DE LA FILIERE BTP POUR REpondre
AUX ENJEUX DE LA REDUCTION ET DE LA VALORISATION DES DECHETS
– DEPUIS L'AMENAGEMENT JUSQU'À LA VALORISATION DES
MATERIAUX ET DES DECHETS**

**« PASSER D'UNE APPROCHE DECHET A UNE APPROCHE
PRODUIT ET RESSOURCE »**

RESUME DU PROJET

Merci de compléter vos informations directement dans ce fichier

Porteur de projet

Cliquez ici pour du texte.

Implantation

Ville : Cliquez ici pour taper du texte.

Code Postal : Cliquez ici pour taper du texte.

Titre du projet

Cliquez ici pour taper du texte.

Lieu de réalisation du projet

Ville : Cliquez ici pour taper du texte.

Code Postal : Cliquez ici pour taper du texte.

Volet de l'AAP concerné

Cliquez ici pour taper du texte.

Typologie du projet

☐ Investissement

☐ Etude

☐ Mixte

Porteur de projet (max. 6 lignes)

Précisez l'activité principale, l'effectif, les services / directions mobilisés sur le projet

Pour les entreprises, préciser l'appartenance éventuelle à un groupe, les implantations, le chiffre d'affaires, les principaux marchés...

Situation actuelle (max. 6 lignes)

Expliquez la situation initiale et la problématique que doit résoudre le projet

Résumé du projet (max. 8 lignes)

Expliquez et quantifiez les changements qu'apportent le projet et ses principaux impacts en termes de prévention / valorisation des déchets

Éléments déclencheurs du projet (max. 6 lignes)

Suite d'études, décision managériale, impact de la réglementation...

Les atouts du projet (max. 6 lignes)

Préciser en quoi le projet s'inscrit pleinement dans les critères de sélection de l'appel à projets et ses points forts lui permettant de se démarquer.

Objectifs développement durable : Les Objectifs de Développement Durable (ODD) définissent 17 priorités pour un développement socialement équitable, sûr d'un point de vue environnemental, économiquement prospère, inclusif et prévisible à horizon 2030. Les entreprises sont incitées à intégrer les ODD dans leur stratégie de responsabilité sociétale (RSE) mais aussi leur stratégie au sens large

Objectifs de développement durable (ODD)	Priorités (1)	Objectifs retenus dans le projet	Les modalités de mise œuvre	Suivi / communication
Objectifs liés à la réduction et à la gestion des déchets du BTP :				
Consommation responsable : instaurer des modes de consommation et de production durables (économie des ressources naturelles par une gestion durable et à une utilisation rationnelle, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation, favoriser un tourisme durable créateur d'emplois ...) [12]				
Lutte contre le changement climatique : prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions (sobriété carbone) [13]				
Protection de la faune et de la flore aquatiques : conserver, restaurer et exploiter de manière durable les milieux aquatiques aux fins du développement durable (réduire nettement la pollution marine de tous types...) [14]				
Protection de la faune et de la flore terrestres : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité (promouvoir la gestion durable et la restauration des écosystèmes dégradés ou appauvris, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans de développement et l'aménagement...) [15]				
Accès à l'eau salubre et l'assainissement : garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau (améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau...) [6]				
Recours aux énergies renouvelables : garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et renouvelables à un coût abordable [7]				
Accès à des emplois décents : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous (mettre l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre, efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production...) [8]				
Innovation et infrastructures : mettre en place une infrastructure résistante, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation (utilisation rationnelle des ressources et recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant ...) [9]				
Villes et communautés durables : créer des villes et des établissements humains ouverts à tous, sûrs, résistants et durables (renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables, protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial...) [11]				
Autres objectifs :				

Réduction des inégalités : réduire les inégalités entre les pays et en leur sein [10]				
Éradication de la pauvreté : sous toutes ses formes et partout dans le monde [1]				
Lutte contre la faim : éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable [2]				
Accès à la santé : donner les moyens de mener une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges [3]				
Accès à une éducation de qualité : accès tous à l'éducation et promotion de l'apprentissage dans des conditions équitables tout au long de la vie [4]				
Égalité entre les sexes : parvenir à l'égalité des sexes en autonomisant les femmes et les filles [5]				
Justice et paix : [16]				
Partenariats pour les objectifs mondiaux : [17]				

(1) : Priorités en termes de DD, enjeux liés aux impacts du projet (P1 : très important, P2 : moyennement important, P3 : peu important)

[12] : numéro de l’ODD dans la liste proposée par l’ONU

(https://unstats.un.org/sdgs/indicators/Global%20Indicator%20Framework%20after%202019%20refinement_Fre.pdf)

Eléments financiers

Budget total

☐ € HT ☐ € TTC

Montant de l’aide sollicitée
 €

Calendrier prévisionnel de réalisation (phasage éventuel de l’opération)

Dates prévisionnelles

Début :
 Fin :

CADRES RESERVES A L'INSTRUCTION

Complétude de la fiche de synthèse et des dossiers administratif et technique

☐ Dossier partiel

☐ Dossier complet

Pièces manquantes :

Evaluation du projet sur les 7 critères génériques de l'appel à projets

Impact du projet sur les plans économique et environnemental et prise en compte des ODD :

Caractère incitatif de l'aide :

Clarté, précision et qualité du dossier de candidature :

Motivation du maître d'ouvrage :

Caractère reproductible de l'opération :

Adéquation des moyens mis en œuvre pour le projet :

Mise en œuvre d'une démarche qualité :

Evaluation du projet par rapport aux critères spécifiques du volet

Avis de l'instructeur et proposition pour le Jury Grand Est

☐ FAVORABLE

☐ FAVORABLE SOUS RESERVES

☐ DEFAVORABLE

DECISION DU JURY GRAND EST (ADEME, REGION GRAND EST, DREAL, ENVIROBAT GRAND EST, FEDER)